

Zeitschrift: Bulletin de l'Association suisse des électriciens
Herausgeber: Association suisse des électriciens
Band: 35 (1944)
Heft: 10

Artikel: Psychose de paix
Autor: Kunz, V.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1056960>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ASSOCIATION SUISSE DES ÉLECTRICIENS

BULLETIN

RÉDACTION:
Secrétariat de l'Association Suisse des Electriciens
Zurich 8, Seefeldstrasse 301

ADMINISTRATION:
Zurich, Stauffacherquai 36 ♦ Téléphone 5 17 42
Chèques postaux VIII 8481

Reproduction interdite sans l'assentiment de la rédaction et sans indication des sources

XXXV^e Année

N^o 10

Mercredi, 17 Mai 1944

Produktive Arbeitsbeschaffung in elektrischen Anlagen

Gemeinsame Diskussionstagung des SEV und VSE
vom 13. April 1944 in Bern

Da sich bereits in verschiedenen Sektoren der Fabrikationsindustrie Stockungen im Bestellungseingang bemerkbar machen, hielten es der SEV und der VSE in Verfolgung ihres Arbeitsbeschaffungsprogrammes für richtig, an einer gemeinsamen Diskussionsversammlung auf diese Anzeichen einer vielleicht schwierigen Entwicklung hinzuweisen und namentlich die Elektrizitätswerke einzuladen, mit Tatkraft dafür zu sorgen, dass das Arbeitsvolumen unseres industriellen Apparates jetzt schon und dauernd erhalten bleibt. Folgende Vorträge wurden gehalten:

1. Möglichkeiten in der Elektrizitätswirtschaft für produktive Arbeitsbeschaffung.

Referent: *W. Pfister*, Direktor der Gesellschaft des Aare- und Emmentals A.-G., Solothurn.

2. La psychose de paix.

Referent: *V. Kunz*, Konsult. Ingenieur, Carouge-Genf.

3. Die Elektroindustrie und die Kriegskrisenzeit.

Referent: *E. Kronauer*, Direktor der S. A. des Ateliers de Sécheron, Genf.

4. Das Arbeitsproblem im Installationswesen.

Referent: *Dr. H. Binder*, Sekretär des Verbandes Schweiz. Elektro-Installationsfirmen, Zürich.

5. Neuzeitliche Werkstoff-Probleme.

Referent: *Dr. H. Stäger*, Privatdozent an der Eidg. Technischen Hochschule, Zürich.

Wir beginnen in dieser Nummer mit dem Abdruck einiger Vorträge. Die weiteren Vorträge und die Diskussionsbeiträge folgen in den nächsten Nummern des Bulletin.

Psychose de Paix

Exposé présenté à l'assemblée de discussion de l'ASE et de l'UCS, le 13 avril 1944, à Berne,
par *V. Kunz*, Genève.

338.987

A la suite des événements d'Italie de septembre 1943 le public en général a cru que la guerre allait être bientôt terminée. Les achats dans tous les domaines se sont restreints, créant ainsi une situation angoissante pour l'industrie et le commerce. Il faut au contraire envisager toutes les solutions qui peuvent procurer des occasions de travail.

Nach den Ereignissen in Italien im September 1943 entstand in der Öffentlichkeit die Meinung, dass der Krieg bald zu Ende gehe. Der Rückgang der Einkäufe und Bestellungen auf allen Gebieten ergab eine beängstigende Lage für die Industrie und das Gewerbe. Ganz im Gegensatz dazu sollten aber alle Möglichkeiten ausgenützt werden, die gestatten, Arbeit zu beschaffen.

Les événements tragiques qui se succèdent depuis 1939 ont exercé une influence profonde sur la mentalité du peuple suisse. La mobilisation générale et les journées de mai 1940 lui ont fait sentir la gravité de la situation d'un petit pays neutre au milieu de l'Europe en feu, mais l'attitude de ses hautes autorités fédérales, les mesures prises pour son ravitaillement, les multiples tâches effectuées par les Services de l'Economie de guerre lui ont redonné confiance. Il s'est peu à peu habitué aux restrictions, très supportables au point de vue alimentaire, plus compliquées au point de vue industriel, notamment en ce qui concerne les matières premières en provenance de l'étranger.

Et la population, malgré tout ce qu'on entend et tout ce qu'on lit sur les difficultés et les tristesses des pays qui nous entourent, ne se rend pas toujours compte de l'immense privilège que nous avons de vivre dans un pays libre et dans des conditions si extraordinairement favorables. Nos hommes d'Etat l'ont déjà proclamé à différentes reprises mais on ne le redira jamais assez.

Les années ont passé dans une espèce d'euphonie d'accoutumance, dans l'attente de la fin de la guerre qui continue toujours plus implacable que jamais, mais aujourd'hui une anxiété bien légitime plane sur tous les esprits au sujet du règlement final. Quelle sera la constellation du monde après cet

effroyable cataclysme, comment seront fixées les frontières des différents pays, comment se réglera la valeur monétaire de l'argent, quels seront les tarifs douaniers, la circulation libre des marchandises sera-t-elle autorisée dans les différents pays, autant de questions dont les réponses sont bien difficiles à donner.

Un événement qui a eu une portée psychologique considérable pour les milieux industriels et commerciaux et pour le public en général a été le changement dans la politique d'alliance de l'Italie, survenu en septembre 1943.

Il semblait qu'un dénouement rapide allait se produire; l'équilibre des forces en présence déjà instable étant rompu, on croyait que la fin des hostilités allait se produire et il s'est créé un état d'esprit appelé psychose de paix. Dans tous les domaines les achats se sont ralentis. On renonçait à s'acheter une paire de chaussures, on remettait à plus tard la commande d'un complet, le chapeau pourra bien durer encore deux ou trois mois, tous les commerçants ont ressenti un ralentissement caractéristique dans la marche de leurs affaires.

Dans la branche électrotechnique et spécialement dans les appareils électriques et leurs accessoires, ce phénomène a été très marqué.

Une des raisons a été l'espoir d'une baisse des prix. On a estimé à tort que les fabriques avaient de gros stocks qui devraient être réalisés. Il semble qu'il y ait eu aussi une erreur d'appréciation de la part de la clientèle pensant voir réapparaître sur le marché des produits étrangers en grande quantité.

Si vers la fin de l'automne il y a eu une progression marquée dans les arrivages de porcelaine électrotechnique en Suisse, qui pouvait justifier à la rigueur cette conception de la clientèle, il faut maintenant constater que ces arrivages sont de nouveau beaucoup moins fréquents. Cela peut être dû aux difficultés croissantes de la fabrication à l'étranger et aussi au fait que pendant la saison d'hiver de nombreux fabricants de porcelaine, qui n'ont plus la possibilité de faire des séchages dans des locaux chauffés, sont tributaires de la température extérieure. Mais certainement il y a une diminution de capacité de production due aux destructions survenues dans les régions productrices et au fait que de plus en plus la main d'œuvre disponible est affectée aux productions de guerre au détriment des articles industriels courants qui, pendant longtemps, ont été maintenus pour procurer des devises.

La répercussion de ces constatations dans l'évolution de la production de la porcelaine qui est un des produits de base pour la fabrication de l'appareillage électrique est toujours assez lente.

Néanmoins, si cet état de fait venait à se prolonger, on pourrait s'attendre de nouveau à un manque de produits céramiques et peut-être que cela renverserait l'opinion de nombreux clients qui pensaient que le marché allait bientôt être submergé de produits courants.

A ce propos, il est juste de constater et d'apprécier les efforts et les résultats obtenus par les fabriques suisses de pièces céramiques.

La seule fabrique de porcelaine, bien connue de tous les électriciens, livre maintenant, grâce à un travail persévérant et grâce à ses laboratoires, des isolateurs haute tension de qualité au moins égale aux isolateurs étrangers, ainsi qu'une quantité d'articles pressés.

Les nombreuses fabriques de pièces en stéatite ont pris une place importante sur le marché.

Espérons qu'après la guerre leurs produits ne seront pas délaissés au profit des marchandises étrangères.

Il semble que les conseils d'économie données par M. le professeur R. Spieser dans sa publication «Constructions pendant le temps de guerre» ont été dépassés.

La seconde raison est la défiance vis-à-vis des produits de remplacement et l'illusion qu'ils pourront par la suite être rapidement abandonnés.

S'il est avéré que dans la fabrication des conducteurs isolés, le cuivre est préférable à l'aluminium et le caoutchouc au papier, les circonstances ont exigé impérieusement l'emploi de ces nouvelles matières. Pour épargner les stocks de cuivre, l'OGIT a décidé d'autoriser l'emploi de l'aluminium pour les fils isolés et les câbles de certains diamètres. Quoique les difficultés techniques dans l'élaboration de conducteurs en aluminium soient maintenant pratiquement surmontées, on constate que la vente des conducteurs en aluminium a fortement baissé, on ne commande que strictement pour les besoins immédiats mais il n'est fait aucun achat pour le stock.

Il en est de même en ce qui concerne les différentes sortes d'isolation; comme il n'est pas possible d'obtenir du caoutchouc, on observe à tort une prudence exagérée pour les isolations de remplacement.

Par manque de tôle de fer, les protections des compteurs et des coffrets de coupe-circuit ont été remplacées par des protections en bakélite et il y a vraiment trop de réticences pour admettre cette matière; si elle résiste moins que la tôle aux chocs violents elle offre tout de même, en utilisation normale, toute garantie de sécurité.

Les métaux non ferreux (cuivre, laiton, nickel, etc.) qui ont toujours été à la base de la construction de l'appareillage électrique ont fait l'objet de restrictions sévères mais justifiées de la part de la Section des métaux; d'autres métaux, tels que les alliages de zinc et d'aluminium ont été appelés à les remplacer sans donner toujours des résultats équivalents aux matières habituelles.

Toutes ces adaptations ont demandé aux industriels non seulement de gros efforts, de l'ingéniosité, des études et des essais mais aussi l'investissement de sommes importantes. Il a été nécessaire de créer des outillages nouveaux, d'acheter des machines appropriées, de réorganiser le cycle des fabrications. Il faudra tôt ou tard amortir tous ces

frais et vous savez tous que ni les prix ni le fisc ne permettent un amortissement massif.

Les Commissions des normes et des prescriptions pour les installations intérieures ont étudié tous ces nouveaux problèmes au fur et à mesure qu'ils se posaient; elles ont modifié plusieurs paragraphes de leur recueil et les Institutions de contrôle ont pu donner la marque de qualité en conséquence, ce qui devrait être une garantie suffisante pour la clientèle.

L'état de guerre peut hélas durer encore longtemps. Les nouvelles de ces jours derniers et les préparatifs considérables pour la constitution d'un second front laissent craindre que les difficultés ne soient pas près de disparaître.

Il est donc nécessaire de prendre des mesures pour revivifier l'activité industrielle.

D'autres causes de nature économique concourent, il est vrai, aux mêmes effets que les réticences énumérées dans la première partie de cet exposé.

Tout d'abord, le coût élevé de la construction retient aussi bien les initiatives privées que collectives malgré les probabilités de subventions des pouvoirs publics.

Pendant les mois d'hiver, même en temps normaux, les installations intérieures se font plus rares.

L'industrie pendant les années de guerre a profondément modernisé ses installations soit en haute tension, soit en basse tension, elle a amélioré l'éclairage de ses bureaux et ateliers, elle a appliqué les commandes individuelles à ses machines. Au surplus, les entraves à l'exportation risquent de diminuer son activité.

Vu l'arrêté du Conseil fédéral du 9 février 1940 qui a suspendu temporairement la publication des statistiques du commerce extérieur de la Suisse, les indications de la Direction générale des douanes ont un caractère strictement confidentiel et ne peuvent par conséquent pas être mentionnées dans un exposé.

Pour toutes ces raisons il se produit un creux qu'il s'agit de combler dans la mesure du possible.

Sans vouloir affirmer qu'une formule générale peut être énoncée pour parer à cette situation menaçante, il existe des moyens nombreux pour y remédier dans une large mesure.

Les projets de mon prédécesseur, M. le Dir. Pfister, pour la réfection de son réseau d'Aare et Emmenkanal¹⁾ sont, sans aucun doute, une initiative excellente qui pourrait être appliquée dans beaucoup d'autres régions.

En effet, il est constant d'observer qu'une quantité d'installations rurales, d'hôtels ou de particuliers laissent encore beaucoup à désirer; il n'est

pas rare de voir en particulier des interrupteurs et commutateurs datant de 25 ou 30 ans, ne répondant pas aux exigences modernes.

On peut voir aussi des tableaux de distribution avec des conducteurs complètement enchevêtrés les uns dans les autres qui ne permettent pas un contrôle facile de l'installation et qui présentent souvent un danger.

M. Germiquet, inspecteur de l'Etablissement d'assurance immobilière du canton de Berne, a souvent présenté à la Commission pour les installations intérieures de l'ASE des exemples frappants.

En ce qui concerne les compteurs, l'ordonnance fédérale du 23 juin 1933 qui prescrit à l'art. 36 qu'au plus tard à l'expiration de 10 ans les compteurs et transformateurs de mesure vérifiés ensemble seront révisés et ajustés à nouveau et après une nouvelle vérification plombés à nouveau, n'est pas strictement appliquée.

On estime qu'à l'heure actuelle il existe 75 000 compteurs qui devraient être révisés et 200 000 autres irréparables et à mettre au rebut.

Ces réparations et ces remplacements donneraient immédiatement du travail à plusieurs fabriques.

Beaucoup de personnes se préoccupent de ces problèmes présents et futurs pour l'industrie suisse, et il faut, à ce propos, féliciter M. Niesz de son initiative pour participer à la reconstruction des pays dévastés, par nos soins.

Enfin, la construction si nécessaire de centrales hydroélectriques, selon le programme de 10 ans fixé par la Commission des occasions de travail de l'ASE et de l'UCS, donnerait, à échéance plus lointaine il est vrai, des perspectives intéressantes.

Ce sujet étant abondamment traité par ailleurs, je m'abstiendrai de m'y étendre.

La récente décision négative du Conseil d'Etat des Grisons, malgré la sympathie qu'on peut avoir pour les populations montagnardes, n'est pas faite pour nous encourager.

Par contre, il faut se réjouir de la mise en travail par les Entreprises Electriques Fribourgeoises du barrage de Rossens et de l'augmentation consécutive de la puissance de l'usine de Thusy-Haute-rive.

Messieurs, ma conclusion est la suivante. Des temps très durs pour notre industrie suisse peuvent arriver par la suite, il ne faut pas les devancer par une politique d'attente ou de pessimisme irréfléchi. Au contraire, plus nous maintiendrons nos industries dans toute leur puissance de production, évitant ainsi un chômage prématuré, et en conservant notre main d'œuvre qualifiée, plus nous pourrions faire face aux problèmes complexes qui se présenteront après la guerre.

¹⁾ La conférence de M. Pfister sera publiée dans un prochain numéro du Bulletin.